

ACTION URGENTE

CHINE. DES PARTISANS DES MANIFESTATIONS DE HONG KONG TORTURÉS

Au moins 27 personnes sont maintenues en détention en Chine après avoir exprimé leur soutien avec les manifestations en faveur de la démocratie à Hong Kong. Parmi elles, neuf n'ont pas pu consulter d'avocat, quatre se trouvent dans un endroit inconnu et au moins deux auraient été torturées. Elles risquent toutes de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Le poète **Wang Zang** a été arrêté en octobre 2014 après avoir publié une photo de lui tenant un parapluie, symbole des événements de Hong Kong. Il est soupçonné d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public », ce qui est passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement. Cet homme n'a pas pu voir son avocat avant le 25 décembre. Il lui a alors expliqué qu'il avait été interrogé sans interruption pendant cinq jours, durant lesquels il a reçu des coups de pied et de poing, et s'est vu privé de sommeil et forcé de rester debout la plupart du temps. Il a ajouté qu'il pensait avoir eu un infarctus pendant son interrogatoire, mais qu'il n'avait reçu aucun traitement.

La défenseure des droits des femmes **Li Yufeng** a été officiellement appréhendée le 6 novembre pour les mêmes motifs que Wang Zang, après avoir exprimé en ligne son soutien avec le mouvement de protestation. Le 4 février, elle a confié à son avocat qu'elle avait été interrogée plus de 40 fois pendant la nuit et qu'elle avait été battue par les autorités. Son avocat a indiqué qu'à deux reprises, elle avait dû se déshabiller totalement dans une pièce froide, ne pouvant garder que ses sous-vêtements. Cette femme a mené de courtes grèves de la faim et s'est vu forcé à ingérer des liquides au moins deux fois.

Le célèbre militant **Song Ze** a lui aussi été arrêté en octobre dernier après avoir publié en ligne des photos de lui tenant une pancarte sur laquelle était marqué un message de soutien avec les manifestations. Il a été accusé des mêmes charges que ses deux camarades le 20 novembre. Le 9 janvier, il a dit à son avocat avoir été interrogé à plusieurs reprises pendant plus de 10 heures d'affilée. Il n'avait pas le droit de porter ses lunettes et on lui a attaché les pieds après qu'il s'est battu, semble-t-il, avec un autre détenu.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues pour avoir exprimé pacifiquement leur soutien aux manifestations en faveur de la démocratie à Hong Kong (citer les noms indiqués sur la deuxième page) ;
- priez-les de veiller à ce que toutes ces personnes puissent avoir accès à leurs avocats et leurs familles, et bénéficier des soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- appelez-les à prendre les mesures nécessaires pour qu'elles soient protégées de tout acte de torture et autres mauvais traitements en détention.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 MARS 2015 À :

Directeur du bureau de la Sécurité publique de Pékin
Fu Zhenghua
Beijing Municipal Public Security Bureau
9 Dongdajie, Qianmen
Dongchengqu, Beijing, 100740, Chine
Fax : + 86 10 65242927
Formule d'appel : *Dear Director, /*
Monsieur,

Directeur du département de la sécurité publique de la province du Guangdong
Li Chunsheng
Guangdong Provincial Public Security Department
97 Huanghualu, Guangzhou City
Guangdong Province, Chine
Courriel : xf@qdga.gov.cn ou info@qdga.gov.cn
Formule d'appel : *Dear Director, /*
Monsieur,

Ministre de la Sécurité publique
Guo Shengkun
Ministry of Public Security
14 Dongchang'anjie Dongchengqu
Beijing 100741, Chine
Tél. : +86 10 66262114
Courriel : gabzfwz@mps.gov.cn
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse/s à compléter) :
nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 255/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA17/053/2014/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CHINE. DES PARTISANS DES MANIFESTATIONS DE HONG KONG TORTURÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Du 26 septembre à mi-décembre 2014, des milliers de personnes ont occupé certaines parties du centre-ville de Hong Kong pour demander une plus vaste réforme électorale. Le mouvement de protestation a pris de l'ampleur après que les policiers ont illégalement utilisé du gaz lacrymogène et du gaz poivre à l'encontre des manifestants lors de la première nuit de rassemblement. Les événements ont pris fin en décembre sur ordre d'un tribunal.

Une centaine de personnes ont été placées en détention en Chine continentale pour avoir exprimé leur soutien via les réseaux sociaux, s'être rasé la tête en signe de solidarité avec les manifestants ou avoir prévu de se rendre à Hong Kong pour rejoindre le mouvement. Plusieurs poètes et artistes de Songzhuang, communauté d'artistes installée à Pékin, ont été appréhendés pour avoir soutenu les manifestations. Ces arrestations s'inscrivent dans la plus vaste lutte menée par les autorités chinoises pour empêcher toute discussion ou tout signe de soutien concernant ces événements. Instagram, plate-forme populaire de partage de photos, a été bloquée. Les censeurs gouvernementaux ont essayé de supprimer d'Internet toute mention positive de ces rassemblements, tout en obligeant les journaux et les chaînes télévisées à n'évoquer que les récits approuvés par l'État concernant le mouvement de protestation.

Le fait d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public » est un chef d'accusation formulé en termes vagues et extrêmement subjectif, souvent utilisé par les autorités chinoises pour réprimer les défenseurs des droits humains et les détracteurs du gouvernement.

La torture et autres mauvais traitements demeurent endémiques dans tous les lieux de détention en Chine, et les personnes qui ne sont pas autorisées à voir leur famille ou à consulter un avocat sont davantage exposées au risque de subir ces sévices.

Noms :

Militants soupçonnés d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public » : Li Yufeng (李玉凤) (f), Song Ze (宋泽) (h), Han Ying (韩颖) (f), Liu Huizhen (刘惠珍) (f), Li Dongmei (李冬梅) (f), Jiang Liuyong (姜流勇)(h), Zhang Miao(张淼) (f), Xu Congyang (徐崇阳) (h), Wang Zang (王藏) (h), Zhu Yangguang (朱雁光)(h), Zui Hun (追魂) (h), Wang Long 汪龙 (h), Tian Li, alias Chen Qitang (天理, 又名陈启棠) (h), Wang Yonghong (王永红) (h), Guo Yushan (郭玉闪)(h), He Zhengjun (何正军) (h), Ye Xiaozheng (叶晓铮)(h), Zhang Ying, alias Zhang Weishan (张瑛, 又名张玮珊) (h), Ran Chongbi (冉崇碧) (f) et Jiang Jiawen (姜家文) (h)

Militants arrêtés car soupçonnés d'« incitation à la subversion de l'État » : Wang Mo (王默) (h) , Xie Wenfei (谢文飞) (h) et Su Changlan (苏昌兰) (f)

Personnes détenues depuis plus de 37 jours dans un lieu inconnu : Sun Feng (孙峰)(h), Ji Sizun (纪斯尊) (h), Zhang Shengyu (张圣雨) (h) et Kou Yanding (寇延丁)(f)

Personnes n'ayant pas eu accès à un avocat : Jiang Jiawen (姜家文) (h), Zhu Yangguang (朱雁光)(h), Tian Li, alias Chen Qitang (天理, 又名陈启棠) (h), Ran Chongbi (冉崇碧) (f), Su Changlan (苏昌兰) (f), Sun Feng (孙峰)(h), Ji Sizun (纪斯尊) (h), Zhang Shengyu (张圣雨) (h) et Kou Yanding (寇延丁)(f)

Action complémentaire sur l'AU 255/14, ASA 17/006/2015, 12 février 2015